

actualité

LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

Habituellement on fait des bilans en fin d'année. Cette fois nous ferons un bilan peut être subjectifde mauvaise foi même diront certains !

Pourtant il est vrai que la période des fêtes n'est en général pas propice à de grandes décisions. Vous verrez que c'est la routine ... les problèmes – et la manière d'y répondre – qui n'ont malheureusement rien de nouveau.

...Mais espérons que cette lettre en passant en revue quelques aspects du système éducatif et son évolution nous donnera l'occasion d'émettre des vœux, et de nous mettre en action là où nous le pouvons.

Le mois de décembre terminé nous aurions aimé pouvoir évoquer la loi de 1905 et la laïcité... vos témoignages arrivent peu à peu ... ils ne seront pas perdus et nous envisageons une lettre spéciale sur le sujet !

Donc à vos plumes (ou découpages d'articles de presse) ... vos témoignages nous seront précieux !

S O M M A I R E

- D'abord une place de choix à la Laïcité*
- Puis des idées neuves (?) pour la réussite scolaire*
- Pourvu que personne ne lise cette étude !*
- Et puis ce qui devient la routine !*
- Conséquence évidente sur le terrain, des écoles ferment ...petit rappel*
- Pour comprendre peut être faut-il voir de plus près les prévisions d'effectifs ?....*
- Mais tout cela n'est pas dramatique nous dit-on !*
- Certains auraient ils des remords ?*
- L'INSEE a publié ses statistiques pour 2010*
- Le Haut Conseil de l'Education critique les évaluations:*
- Et demain ?*
- Une réforme de plus*

Un livre ...

Le Que sais- je ? de Cécile Carra et Daniel Faggiarelli *Les violences à l'école* pour analyser et comprendre un problème que l'on semble découvrir
La République contre son école d'Eddy Khaldi et Muriel Fitoussi, suite de *Main basse sur l'école publique.*

D'abord une place de choix à la Laïcité

En décembre pendant que bon nombre d'entre nous célèbrait l'anniversaire de la loi de 1905... (Nous en reparlerons !) Que se passait-il ?

Une bonne initiative

L'Université d'Evry Val d'Essonne propose depuis ce mois de janvier un enseignement dit d'ouverture sur la laïcité. C'est le président de l'observatoire international de la laïcité contre les dérives communautaires qui en est chargé.

Mais aussi le Président de la République qui persiste ...

En effet un communiqué de l'Élysée, à l'issue de la visite d'un dignitaire religieux rappelle « **la position très ancienne en faveur de la présence la plus large possible des religions dans les débats civils au sein de la République** ».

Ce qui montre bien que la laïcité n'est pas à commémorer (C'est-à-dire au sens propre, rappeler le souvenir de...) mais à vivre et faire vivre.

Puis des idées neuves (?) pour la réussite scolaire

Dans son livre *Lettre ouverte au futur président de la République* le célèbre nutritionniste Pierre Dukan, propose d'instaurer une option « *poids d'équilibre* » au baccalauréat. Pourquoi ne pas donner aussi des points pour la coupe de cheveux ?

Pourvu que personne ne lise cette étude !

L'INSEE constate que les jeunes passent chaque jour en moyenne plus de 3 heures et demie devant un écran (ordinateur ou télévision) et moins de 10 minutes à lire. Dans le même temps, les lycéens et étudiants passent seulement 9mn à lire chaque jour : 8mn pour les garçons, et 10mn pour les filles. Moitié moins que la moyenne nationale tous âges confondus (18mn) et bien moins que les retraités, champions de la lecture, qui y consacrent encore entre 35 et 40mn quotidiennes.



Enfin, le temps représenté par les études est d'environ 3h45 chaque jour, soit à peu près autant que le temps passé devant un écran.

Conclusion ? L'école aurait peut-être plus de succès si les cours passaient à la télé !

Et puis ce qui devient la routine !

Comme prévu, 14.000 postes disparaîtront en septembre 2012 : 5700 dans les écoles primaires publiques, 6550 dans les collèges et lycées publics,

1350 postes dans l'enseignement privé et 400 postes de personnels administratifs.

À part la Guyane, toutes les académies perdront des postes. Interrogé par BFM TV, le ministre de l'Éducation a, une nouvelle fois justifié ses choix : « *Cette politique, nous la connaissons : moins d'enseignants, mieux rémunérés, et nous continuerons dans cette direction. À la rentrée 2012, nous aurons encore environ 20.000 enseignants de plus qu'il n'y en avait au début des années 90, alors qu'il y a 500.000 élèves de moins dans le système éducatif* ».

Les syndicats prévoient que le gouvernement va surtout supprimer des postes de remplaçants, d'intervenants en langue et de Rased, tout en poursuivant la baisse de la scolarisation des deux-trois ans, passée en 10 ans de 34% à 13%..

Au total, 80.000 postes auront été supprimés entre 2007 et 2012.

Conséquence évidente sur le terrain, des écoles ferment ... petit rappel



De 2009-2010 à 2010-2011,

Le nombre des écoles maternelles publiques est passé de 16366 à 16056. (Les privées de 131 à 133... !) Et celui des écoles élémentaires de 32609 à 32466. (Les privées de 5174 à 5143).

Pour comprendre peut être faut-il voir de plus près les prévisions d'effectifs ?....

Dans le primaire public, les écoles maternelles devraient perdre 9.587 élèves et les écoles élémentaires devraient en scolariser 12.077 de plus. Tendances similaires dans les écoles du privé, avec 2.749 élèves de moins en maternelle et 5.259 de plus en élémentaire.

Globalement, le premier degré public devrait scolariser en septembre 2.490 élèves de plus qu'à la rentrée 2011 (+ 0,04 %) et le second degré public 9.725 de moins (- 0,22 %),

Dans le secondaire public, la baisse prévue de 9.725 élèves est entièrement imputable aux lycées professionnels (38.710 élèves de moins), collèges et lycées généraux et technologiques devant connaître des hausses d'effectifs.

Ces données recueillies par l'AFP n'ont toutefois pas fait à ce stade l'objet d'une publication par le ministère, qui a déjà déclaré qu'elles ne correspondaient pas toujours aux effectifs réels.

Mais tout cela n'est pas dramatique nous dit-on !

Josette Théophile, Directrice Générale des Ressources Humaines de l'Education Nationale, a répondu ainsi à la question des conséquences des suppressions de postes et à celle de savoir si cela n'accentuait pas le recours à des enseignants contractuels.

« Ces deux faits n'ont pas de rapport particulier. Aujourd'hui la structure globale entre le niveau d'emploi, le niveau des remplacements des titulaires et le recours aux contractuels est à peu près stable. D'ailleurs le taux de couverture des enseignants absents par les titulaires remplaçants est à ce jour supérieur à ce qu'il était par le passé.

Actuellement, 80 % des titulaires remplaçants sont en poste, alors qu'ils n'étaient que 70%, il y a moins de deux ans. **À ce jour, nous assurons une continuité de service qui est de l'ordre de plus de 96 %.** C'est donc moins de 4 % des heures d'enseignements qui ne sont pas assurées. Un taux d'absence quasi identique à celui que l'on retrouve dans les autres secteurs professionnels » !

Certains auraient-ils des remords ?

J Groperrin, rapporteur UMP qui avait en juillet proposé la suppression des concours de recrutement, a corrigé (un peu...) sa copie et maintenant pointe du doigt le caractère beaucoup trop disciplinaire de la formation actuelle des enseignants. Il propose d'orienter la formation vers davantage de pédagogie et moins de cours théoriques".

L'INSEE a publié ses statistiques pour 2010

La Dépense intérieure d'éducation a été multipliée par 1,87 depuis 1980 et représente 7,0 % du PIB en 2010, soit 134,8 milliards d'euros ou 8150 euros par élève ou étudiant.

Un peu moins de 30 %, ont été consacrés à l'enseignement du premier degré. Depuis 1980, la dépense moyenne pour un élève du premier degré a augmenté de 76,3 % en prix constants, pour s'établir à 5 726 euros en 2010.

Le Haut Conseil de l'Education critique les évaluations :

Partiels, peu exigeants, peu fiables, trompeurs ... tels seraient les dispositifs d'évaluation.

Le HCE développe : on n'évalue qu'une compétence de base et demie sur sept ; les évaluations instaurent une *confusion manifeste entre évaluation du système éducatif et évaluation de sa classe par le maître.* Les

questionnaires à choix multiple utilisés ne permettent pas de prendre en compte des capacités aussi essentielles que l'expression écrite ou orale en français ou la construction de figures géométriques en mathématiques

Conclusion du HCE : abandonner ces pratiques et faire mener les évaluations par une agence indépendante des pouvoirs politiques !

Et demain ?

Les postes :

Le ministre de l'Education Nationale, Luc Chatel, a jugé "possible, de continuer à réduire le nombre de poste dans l'éducation après 2012, et n'a pas écarté de recourir "à un organisme indépendant" pour l'évaluation des élèves.

"Ma conviction, c'est qu'il faudra continuer à baisser la part des dépenses publiques".

Les évaluations

"Maintenant, je suis ouvert à toute discussion sur la méthodologie et je ne suis pas contre le recours à un organisme indépendant. Mais notre direction générale de l'enseignement scolaire n'est pas la moins bien placée pour contribuer à ces évaluations", a-t-il ajouté.

La formation :



Concernant la réforme de la formation des enseignants, ou "masterisation", critiquée dans de nombreux rapports institutionnels, le ministre a dit: "Je crois que nous sommes sur la bonne voie".

Les rythmes scolaires, « des décisions seraient prises avant l'élection présidentielle, s'il y a un consensus et sinon, cela sera un très bon sujet de débat ».

Une réforme de plus

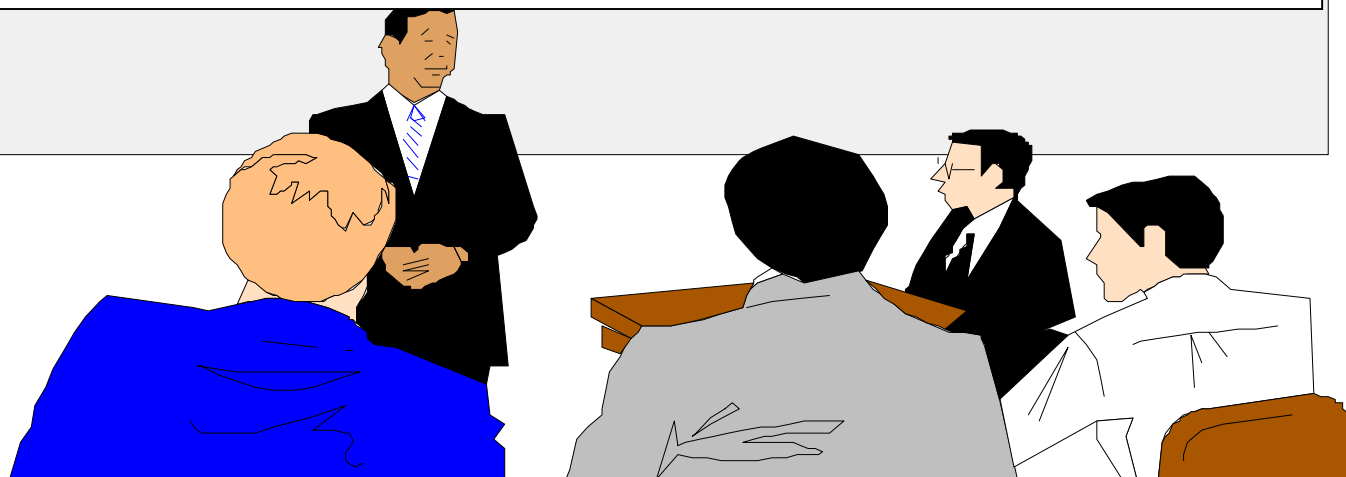
À compter du 1er février 2012, les recteurs pourront "définir l'organisation fonctionnelle et territoriale de l'académie" et disposeront "de l'ensemble des compétences relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice ainsi qu'à la gestion des personnels et au suivi du fonctionnement des établissements qui y concourent".

Les IA-DSDEN deviendront des directeurs d'académie adjoints au recteur, et assureront "toutes les activités que la loi et la réglementation confiaient antérieurement aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale"

Ce décret avait été rejeté en juillet 2011 par les membres du Conseil Supérieur de l'Education.

NOS RENDEZ VOUS :

- Jeudi 12 janvier 2012. C.N.A.L. 94 Ivry sur Seine. Jean-Michel Lemuet et Maurice Ducasse.
- Jeudi 12 janvier 2012. G.O.D.F. Collectif Laïcité. 75 Paris 9^{ème}. Daniel Foulon.
- Lundi 16 janvier 2012. J.P.A. Rythmes scolaires 75 Paris 8^{ème}. Madeleine Postal.
- Mardi 24 janvier 2012. Bureau fédéral. 75 Paris 10^{ème}.
- Mercredi 25 janvier 2012. Remise des prix du concours des Écoles fleuries au Lycée Louis le Grand 75 Paris 5^{ème}.
- Jeudi 26 janvier 2012. Conseil fédéral. 75 Paris 10^{ème}.



CIRCULAIRES :

Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :

- N° 30 du 6 décembre : Refonte du site internet de la Fédération.
- N° 31 du 9 décembre : Rencontre nationale des secrétaires des Unions.
- N° 32 du 20 décembre : Compte rendu du Conseil fédéral du 30 novembre 2011.
- N° 33 du 20 décembre : 100^{ème} congrès.
- N° 34 du 21 décembre : Évolution européenne du concours national des écoles fleuries.

- N° 01 du 6 janvier 2012 : Rencontre nationale des secrétaires des Unions.
- N° 02 du 12 janvier : Parution de la circulaire du Concours des écoles fleuries 2012, BOEN
- N°1 du 5 janvier 2012.



REVUE FÉDÉRALE

Tous les adhérents ont du recevoir le numéro 229
du mois de décembre du Délégué.